



## Mairie de RAUZAN

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous nous permettons de vous adresser une présentation de notre Résidence pour Personnes Âgées afin de vous apporter de plus amples informations.

La Résidence Lansade est composée de 24 logements conventionnés, de Type 2 et Type 3, ouvrant droit à l'Allocation Personnalisée au Logement, d'un foyer salon salle à manger équipé d'une cuisine offrant la possibilité de rencontres, repas, jeux de société et animation, y compris les réceptions de famille. Vous pourrez y prendre des repas qui seront livrés sur demande, avec possibilité de réchauffement des plats.

Située à environ 150 mètres du Bourg, elle offre à ses résidents la proximité des services essentiels qui y sont regroupés, tels que commerces, administrations, médecins et pharmacie, kinésithérapeute vétérinaire...

Enfin, pour vous apporter une sécurité immédiate en cas de besoin, un système de télé sécurité – Présence Verte - équipe chaque résident qui se trouve ainsi constamment en liaison avec la gardienne (appel de jour comme de nuit), qui est chargée de veiller au bien être de chacun, discrètement mais efficacement.

Si vous souhaitez occuper un logement au sein de notre Résidence et déposer votre candidature, nous vous demandons de bien vouloir nous faire parvenir les pièces suivantes qui nous permettrons de procéder à l'étude de votre dossier :

- Photocopie de votre livret de famille
- Photocopie de votre carte d'identité
- Certificat médical avec évaluation GIR (Groupe Iso Ressources)
- Dernier avis d'imposition ou non-imposition
- Justificatif de versement de vos retraites (dernier trimestre)
- Justificatif de versement de toutes autres ressources.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Sénateur-Maire, Président du CCAS,



Gérard CESAR.